Le Conseil Municipal Jeunes

Informations à l'usage des jeunes électeurs

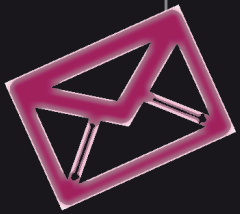

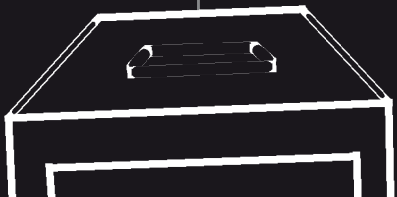

VARCES
Allières et Risset

Pour qui ?

Tu es élève en classe de cm1, cm2, 6ème ou 5ème, participes pour devenir Jeune Conseiller au Conseil Municipal Jeunes (C.M.J.) de Varces Allières et Risset !

Tu es invité à t'impliquer dans la vie de la collectivité en faisant partie du tout premier Conseil Municipal Jeunes de notre commune.

Le C.M.J. t'offre la possibilité de donner ton avis sur les sujets dont tu as envie de parler, d'être à l'écoute des demandes et des idées de tes camarades, de les représenter, de proposer et de réaliser des actions utiles pour tous.

Au moyen de ce C.M.J. nous te laissons la parole... !

Patricia Amorese, adjointe au scolaire et à la jeunesse

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi un C.M.J. ?

Pour que tu puisses :

- t'initier à la citoyenneté et la vivre,
- être force de proposition auprès du Conseil Municipal de la commune de Varces Allières et Risset,
- élaborer et mener des projets,
- t'initier à la gestion des ressources disponibles aussi bien humaines, matérielles que financières.

Comment fonctionne-t-il ?

Une réunion plénière, animée par le maire, aura lieu une fois par trimestre, à la mairie.

Des commissions seront organisées par thèmes (choisis lors du week-end d'intégration). Elles auront lieu une fois par mois et seront animées par l'Animateur C.M.J. et des élus adultes.

Que font les jeunes élus ?

Ils sont élus pour 2 ans.

Ils travaillent avec l'Animateur C.M.J., des élus adultes, des animateurs périscolaires/loisirs pour mettre au point les projets qui seront choisis dans chaque commission.

Ils participeront à un week-end de formation (les 10 et 11 décembre 2011) afin de s'approprier au mieux leur rôle et leurs fonctions.

En deuxième année de mandat, les jeunes élus pourront, lors d'un voyage pédagogique du Jeune Conseiller, découvrir Paris et ses institutions (le Sénat, l'Assemblée Nationale, etc.).

Les élections : mode d'emploi

Pour être électeur, tu dois être :

- scolarisé dans un établissement
- en classe de cm1, cm2, 6ème ou 5ème,
- détenteur d'une carte d'électeur et la signer.

Pour être candidat, tu dois :

- être électeur,
- résider sur la commune de Varces Allières et Risset,
- remplir la fiche de candidature et l'autorisation parentale.

Document à déposer auprès de ton enseignant ou à la vie scolaire (pour les collégiens) ou en mairie **au plus tard le : vendredi 21 octobre 2011.**

La campagne électorale

Si tu as des idées à défendre, tu dois pouvoir proposer un programme. C'est à dire, présenter des projets qui concernent et intéressent les autres jeunes électeurs, pour les convaincre de voter pour toi.

Comment ?

En réfléchissant à ce que tes camarades et toi aimeraient mettre en place sur la commune, pour améliorer la vie des jeunes.
Tu pourras, pour les informer de tes projets, concevoir une affiche personnelle de campagne.

Qui peut t'aider ?

Tes enseignants, des animateurs périscolaires/loisirs, l'Animateur C.M.J. ou tes parents.

Le déroulement des élections

Quand ?
Le lundi 28 novembre 2011.

Où ?
Dans ton établissement scolaire.

Comment ?
D'après la liste des candidats.
Tu devras choisir deux candidats de ton niveau de classe.

Comment voter ?
Avec ton bulletin de vote, tu devras choisir ton ou tes candidats pour ton établissement et tu signeras.

Le dépouillement ?
Il s'effectuera dès la fin du vote dans ton établissement.

Le résultat ?
L'annonce s'effectuera après le dépouillement dans chaque bureau de vote

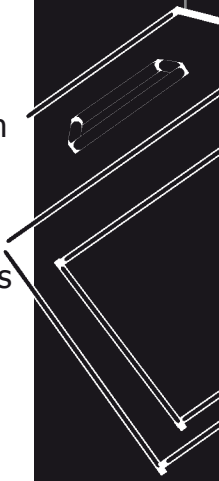

Calendrier

Elections C.M.J. 2011

Mercredi 12 octobre à 19h
Réunion d'information parents/jeunes
à l'Oriel

Du 03 au 21 octobre
Dépôt des candidatures

Du 03 au 10 novembre
Préparation de la campagne électorale avec les candidats

Du 14 au 25 novembre
Campagne électorale

Lundi 28 novembre
Les élections

Proclamation des résultats par le Maire
à 19h à l'Oriel avec remise d'une malette pédagogique aux Jeunes Conseillers

Les 10 et 11 décembre
Week-end d'intégration

Samedi 7 janvier 2012
Séance plénière d'installation

Service communication Mairie de Vences - septembre 2011 - Impression sur du papier 100% recyclé - Imprimerie Coquand (Fontaine) - Tirage : 600 exemplaires